



**FÉDÉRATION NATIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Union Fédérale CGT DIR Ouest

**Motion CGT à la FSSSCT
de la DIR Ouest du 19 mars 2026**

A travers cette motion, la CGT demande la création d'un Comité Social d'Administration de réseau pour les DIR comme le prévoit l'article R. 251-11 du code général de la Fonction publique.

Les agents des DIR exercent des missions pénibles et dangereuses, notamment celles concernant les travaux, l'entretien et l'exploitation des réseaux et infrastructures. Le taux d'accidentalité de ces agents est très important. Ce constat est reconnu par le ministère notamment dans son Rapport Social Unique (RSU) et par la mise en place d'un Plan de Prévention Ministériel Renforcé (PPMR).

Force est de constater que les travaux des instances ministérielles n'ont pas permis d'améliorer cette situation. De plus nous constatons que les directions des DIR n'appliquent pas correctement les décisions prises au niveau des instances nationales.

La création d'une instance spécifique permettrait une analyse plus approfondie des circonstances qui engendrent ces accidents et permettrait d'apporter des solutions plus pertinentes et généralisées pour que cesse enfin cette situation.

Les membres CGT
à la FSSSCT de la DIR Ouest